



Bulletin Municipal de MEYRALS

Éditorial

Édition de Octobre 2017
Numéro 15 :

Éditorial

Permanences du Samedi
Bilan Saison Touristique
Rentrée Scolaire
Travaux Station d'Épuration
Tarifs Eau et Assainissement
Que Faire des Encombrants ?
Travaux Réseau Électrique
Le Jour de la Nuit
Donnez Votre Sang !
Rappel
Fruits
Etat Civil
Photos des Animations de l'Été
Quoi de Neuf ?
Agenda
Restons en Contact



Septembre-Octobre reste synonyme de rentrée pour chacun d'entre nous. Il ne s'agit pas uniquement de rentrée scolaire, celle qui marque le plus les familles, mais de reprise d'activité pour la plupart d'entre nous.

Les écoles avec près de 70 élèves voient le retour de la semaine à 4 jours de classe, mettant fin aux Temps d'Activité Périscolaire et nécessitant à notre Communauté de Communes la réouverture le mercredi de Centres de Loisirs.

Concernant notre commune, la reprise de la vie associative après cette période de trêve estivale, représente un investissement important des bénévoles. Ils vous proposent à Meyrals de nombreuses activités que ce soient sportives culturelles ou festives. Je les en remercie au nom de la municipalité.

Notons de nouvelles activités : le Yoga et le Scrabble.

Vous retrouverez sur le site de la mairie dans la rubrique associations toutes les informations de chaque association.

Pour la municipalité, l'automne signifie la mise en action de projets initiés avant cette période estivale. Des travaux programmés par le Syndicat d'Electrification 24 avec l'enfouissement des lignes basses et moyennes tensions, des lignes téléphoniques et la réorganisation de l'éclairage public dans le bourg, le secteur de Chagniot et à La Cassagne. La réfection de la station d'épuration du bourg de Meyrals va démarrer ce mois de novembre. L'aménagement du volet paysager du cimetière est en cours d'achèvement. Le rafraîchissement de la salle des fêtes est programmé pour les vacances de la Toussaint : un appel à toutes les bonnes volontés est lancé, n'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Une opération d'aménagement temporaire de la circulation dans le bourg avec la mise en place de palox fleuris va être réalisée. L'objectif est de réduire la vitesse de circulation à proximité de nos écoles et plus généralement dans notre village et nos hameaux.

Nos attitudes de conduites sont souvent inacceptables, que nous soyons jeunes permis avec une conduite fougueuse sans maîtrise du véhicule, que nous soyons jeunes parents irrespectueux de leurs enfants au point de doubler devant les écoles du village, que nous soyons actifs et toujours en retard, que nous soyons retraités et toujours pressés de rattraper le temps perdu, nous devons nous calmer et adapter la vitesse de déplacement de nos bolides en fonction du lieu, de la situation et de la réglementation.

Avec la poste nous avons démarré une opération de dénomination des voies de Meyrals, nous vous sollicitons dès à présent pour faire des propositions qui seront validées par le conseil municipal en fin d'année.

Enfin nous vous convions à une réunion publique le 25 novembre pour vous informer de la situation de la commune.

Je vous souhaite à tous un très bel automne.

Joël Le Corre
Maire de Meyrals

MAIRIE DE MEYRALS

Le Bourg
24220 MEYRALS

Téléphone : 05 53 31 35 20

Télécopie : 05 53 31 35 28

Numero d'urgence :

06 07 68 49 79

Mail : mairie.meyrals@wanadoo.fr

Site internet : www.meyrals.fr

Comité de Rédaction :

Jacqueline JOUANEL

Catherine NIETO

George PLAKIOTIS

Audrey DELJARRIT

Directeur de Publication :

Joël LE CORRE

Impression :
Imprimé par nos soins

Permanences du Samedi

Vous pouvez rencontrer le maire ou vos élus
le samedi matin de 9h à 12h.

The Mayor or elected members are available
every Saturday from 9 to 12 noon.



Bilan Saison Touristique

La saison touristique estivale s'achève.

Le remplissage des gîtes, hôtels, chambres d'hôtes semble avoir été satisfaisant pour la plupart. Un dépliant réalisé par la municipalité propose une liste de loueurs ; n'hésitez pas à vous faire connaître si malgré nos recherches nous vous avons oubliés. Cette liste est disponible en mairie et sur le site internet.

La grotte de Bernifal a accueilli comme à l'accoutumée de nombreux visiteurs guidés par M. Pémendrant toujours aussi passionné. Les 3 visites gratuites du village, organisées par l'office de tourisme Vallée Dordogne-Forêt Bessède et commentée par une guide conférencière n'ont pas été très suivies (une quinzaine de personnes en Juillet).

Le marché de producteurs attire toujours du monde (seuls le mauvais temps ou une animation concurrente trop proche ont eu une incidence négative sur la fréquentation).

Jeannette Baillieu a compté le nombre de visiteurs : fréquentation moyenne durant toute la saison : environ 280 personnes adultes par marché, du 14 juillet au 15 août : environ 310 personnes adultes par marché. Nous regrettons simplement qu'il n'y ait pas eu de marchés gourmands. Notons cependant le succès encore renouvelé de la 19ème édition du Festival des Epouvantails ainsi que celui de la 2ème Fête de l'Étang.

Rentrée Scolaire

Voici la composition de nos classes pour l'année 2017-2018 :

Directrice : Mme Laurence MORON (CP, CE1 GS temps partiel) : 17 enfants (au milieu sur la photo)

Mme Marlène DRAPEAU (Ecole maternelle) : 22 enfants (à droite sur la photo)

Mme Céline INTROVIGNE (CE2, CM1, CM2) : 26 enfants (à gauche sur la photo)

Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire !



Travaux à la Station d'Épuration

La première station d'épuration du Bourg a vu le jour en 1996. Cette installation prévue à l'époque pour 170 habitants était de type filtre à sable composé de 4 lits, précédé par les prétraitements suivants :

- Dégrilleur manuel
- Décanteur digesteur

En 2006 cette station a été complétée par une étape de traitement expérimentale basée sur du traitement sur sol en place de type billons, cette extension avait pour objectif d'amener la capacité de la station à 250 habitants.

Malgré ces améliorations notre station d'épuration est toutefois classée en « Non conforme ERU » (Eaux Résiduaires Urbaines). La cause de cette non conformité est le rejet en milieu naturel, sans traitement, d'une pollution équivalente à celle générée par 130 à 160 habitants.

Dans le cadre des travaux de réfection qui démarreront en octobre prochain la station présentera une capacité nominale de 260 habitants. Elle sera de type filtre planté de roseaux à 2 étages. Un premier étage sera alimenté par un poste de relevage. Le deuxième étage sera également alimenté gravitairement via une chasse en sortie du premier étage. Des travaux concerneront également une contre-pente, située de l'autre côté de la route, présentant des engorgements.

En conclusion ce projet de travaux permettra d'éliminer la pollution non traitée et actuellement rejetée en milieu naturel par l'actuelle filière.

Tarifs Eau et Assainissement

Tarifs Eau 2017 :

- | | | |
|---|--------------------------|----------------------------------|
| - Abonnement : 79,50 € | - Prix du m3 : 1,15 € | - Location compteur : 5,00 € |
| - Contrat d'abonnement : 50,00 € | - Branchement : 900,00 € | - Autres prestations : sur devis |
| - Frais de remplacement compteur : 150,00 € | | |

Tarifs Assainissement 2017 :

- | | | |
|------------------------|-----------------------|----------------------------|
| - Abonnement : 77,10 € | - Prix du m3 : 1,07 € | - Branchement : 1 050,00 € |
|------------------------|-----------------------|----------------------------|

Apportez vos Encombrants en Déchèterie

De nombreux objets peuvent désormais être recyclés... à condition de **les déposer dans une déchèterie** qui les achemine vers une recyclerie.

Vous connaissez depuis longtemps la possibilité d'y déposer **les déchets verts, gravats et cartons**.

Aujourd'hui, les **meubles, canapés, lits et matelas** peuvent être démantelés et recyclés matière par matière. Il en est de même pour le **meublier de jardin (bois et tissus)**.

De plus, la collecte de **plastiques durs (salons de jardin en plastique, bassines, seaux, caisses, tuyaux)** a été mise en place.

Moralité : ne laissez pas vos encombrants à côté des conteneurs d'ordures ménagères !

Rappel des heures d'ouvertures de la déchèterie des Eyzies :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Travaux et Enfouissement sur le Réseau Électrique

Les installations vieillissantes tels les transformateurs aériens ne peuvent plus assurer leur rôle de distribution électrique équilibrée et réagir aux coupures. Le transformateur aérien situé face à la salle des fêtes va être prochainement remplacé par un transformateur au sol qui sera situé à la place des poubelles (qui seront décalées) du parking de la salle de fêtes. Cette intervention sera l'occasion d'enterrer les câbles aériens existants depuis la salle des fêtes jusqu'au carrefour de la Merenda.

Les câbles aériens seront également enterrés sur la route départementale 35 depuis La Plaine jusqu'au carrefour de la route de Saint Cyprien. Ces travaux débuteront courant de l'automne et occasionneront des circulations alternées et ralentissements indispensables à la sécurité de tous.

Le Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse. C'est la 9ème édition du Jour de la Nuit, événement coordonné par l'association Agir Pour l'Environnement avec le soutien d'une vingtaine de partenaires institutionnels et associatifs.

Des manifestations et animations dans les territoires sont prévues pour sensibiliser le grand public aux conséquences de la pollution lumineuse sur l'environnement et la santé.

La commune de Meyrals s'associe à cette manifestation par l'extinction totale de l'éclairage public le **14 octobre, à partir de 18 h 00 jusqu'au 15 octobre à 7 h 00**.

Vous pouvez participer individuellement en éteignant vos lumières et en mettant une bougie sur vos fenêtres...
<http://www.jourdelanuit.fr/>

Donnez Votre Sang !

Les amicales des donneurs de sang bénévoles de Saint-Cyprien et d'ailleurs n'ont pu que constater la situation d'urgence relative aux réserves de poches de sang en région Nouvelle Aquitaine juste avant la période estivale (période sensible s'il en est).

Les 16 jours de réserves qui permettent d'être «tranquilles» et de satisfaire aux différentes demandes n'ont pas toujours été atteints. Il n'y avait en juin que 80.000 poches de sang en réserve en France, alors qu'il en faudrait 100.000 début juillet pour assurer les besoins des malades.

L'afflux exceptionnel de donneurs qui avait suivi les périodes troublées en France n'a eu que peu d'effet à long terme, même si on peut noter la venue de nouveaux jeunes donneurs, seul réel point de satisfaction, même si là aussi on ne peut que regretter un manque d'engagement durable.

En 2016, le travail au sein de l'Amicale a permis à l'Établissement Français du Sang de collecter 567 poches de sang.

Cette année 2017 ce sont 451 poches qui ont été recueillies avant la 5ème et dernière collecte de cette année qui nous l'espérons sera très satisfaisante.

Pour pouvoir participer à une collecte de sang il faut :

- **Être âgé de 18 à 70 ans (jusqu'à la veille de ses 71 ans)**
- **Ne pas peser moins de 50 kilos**
- **Être en forme**
- **Ne pas être à jeun**
- **Satisfaire à un entretien médical juste avant la collecte**

Rappel

Ramassage des ordures : A partir du 18 septembre :

- Ordures Ménagères :
 - ramassage complet le vendredi, semaines paires
 - ramassage grand bourg : le vendredi semaines impaires
 - sacs jaunes : le mercredi, semaines paires

Fruits

Nous souhaitons réaliser un inventaire des pommiers, poiriers, cerisiers, vigne... afin de pouvoir conserver ces végétaux anciens en les multipliant. Si vous possédez des variétés anciennes (arbres fruitiers, légumes, céréales), merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie ou téléphoner au **06 81 87 99 11** (Isabelle Petitfils).

**Fruits
Oubliés**

Naissance :

- Louane, Marie, Elisabeth AMPOULANGE le 8 août 2017, de Vivien AMPOULANGE et de Alexandra BEAUDOUIN
- Ethan, Etienne DOUSSEAU le 24 août 2017, de Laurent DOUSSEAU et de Sandrine DESCHAMPS
- Louca RIBEIRO le 19 septembre 2017, de Marc RIBEIRO et de Jessica RODRIGUEZ TREVEJO

Mariages :

- LAMAZE Julien et MATHÉ Pamela, le 12 août 2017 (La Figie)
- MAURY Julien et FIERDEHAICHE Hugo le 19 août 2017 (Chaniot/Vincennes)
- LAGRAVE Dominique et FRITZ Françoise le 19 août 2017 (La Bergerie)

Décès :

- LASSERRE Josette, Renée née ISSARTIER, le 4 août 2017

Nouveaux Arrivants :

- Mme DUBOIS Adèle - Le Bourg
- Mr Mme NAZZARI Laurent - Font d'Ozier
- M. TUDURY Alexandre - Bitou-Bas
- Mme NOUELLE Océane - Le Bourg
- Mme CHAMPARNAUD Marie - La Jaubertie

Photos des Animations de l'Été

Festival des Épouvantails



Vide Greniers de Carmensac



Fête de l'Étang

Quoi de Neuf ?

- **3 Logements** aux Hlm Le Pigeonnier vont être disponibles courant octobre et novembre. Pour toute demande de logement en HLM, vous devez vous inscrire par internet sur la plate-forme de l'office public de HLM : Dordogne Habitat ou celle de Mesolia (anciennement Perigordia Habitat).

- **Yoga** : Des cours de Yoga sont proposés toutes les semaines, le mardi à 18 h, à la salle n° 2, au-dessus de la mairie. Contacter Suzel Gazard-Maurel au 06 72 44 46 95, ou se rendre directement sur place.

- **Scrabble** : Salle n° 1, au-dessus de la mairie. Le mercredi semaines impaires de 15 h à 17 h.

- **La Galette au Beurre** : Le mercredi à partir de 16 h, sur le parking de l'école, un **Camion Gourmand** vous propose sur place ou à emporter, des galettes et crêpes au blé noir de Bretagne (nature ou garnies). Pensez à les commander au 07 68 94 52 03.

- **Nomination des Rues** : il vous sera possible de venir consulter les propositions de noms de rues, les samedis matin, en mairie, les samedis 21 et 28 Octobre de 9 h à 12 h.

Agenda

Date	Animation	Organisateur	Lieu	Contact
Vendredi 6 Octobre	AG Activ'Gym	Club Activ'Gym	Salle des Fêtes	P. Vallas : 06 74 00 72 91
Samedi 14 Octobre	Concert	Association Le Sillon	Salle des Fêtes	C. Dutard : 06 95 64 15 36
Jeudi 26 Octobre	Sortie Mycologique	Sté Mycologique du Périgord	Parking Écoles	D. Lacombe : 06 83 37 26 30
Samedi 28 Octobre	Vide-Greniers + Repas d'Automne	Asso Connaître Meyrals	Place Église et cour École	J. Jouanel : 06 81 48 04 22
Samedi 18 Novembre	AG Festival des Epouvantails	Association Festival des Epouvantails	Salle des Fêtes	D. Barde : 06 79 97 74 98
Jeudi 23 Novembre	Théâtre	ADMR et CARSAT Aquitaine	14 h - Salle des Fêtes	Réservations : 09 81 20 42 26
Samedi 25 Novembre	Réunion Publique	Maire et Elus	Salle des Fêtes	Mairie : 05 53 31 35 20
Dimanche 26 Novembre	AG Connaître Meyrals	Association Connaître Meyrals	10 h - Salle des Fêtes	J. Jouanel : 06 81 48 04 22
Samedi 2 Décembre	Quizz Bibliothèque Anglaise	BAM English Library	Salle des Fêtes	R. Boiling : 05 53 30 30 23
Samedi 2 Décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes	Place Église	B. Touron : 06 40 46 19 20
Vendredi 22 Décembre	Noël des Écoles	Enseignants	Salle des Fêtes	05 53 29 08 20

Restons en Contact

Pour faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms sur vos boîtes aux lettres.

Vous pouvez consulter le site de la mairie : www.meyrals.fr

Continuez à nous envoyer vos remarques, vos suggestions sur : bulletin.meyrals@orange.fr

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : [Une nouvelle équipe pour Meyrals](#)

Permis de construire ou déclaration de travaux ?

	Nature des travaux ou des constructions	Autorisations nécessaires ou non		
		Hors secteur protégé	En site classé	En site Inscrit
Aménagements intérieurs	Création ou augmentation de la surface : >= 5m ²	Aucune	Formalité	
	moins de 20 m ²	Déclaration	Préalable	de travaux
	plus de 20 m ²	Permis de construire	Permis de construire	Permis de construire
Changement de destination d'un bâtiment	Ex: transformer une grange en habitation	Permis	de	construire
Travaux d'agrandissement	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ²	Déclaration	Préalable	de travaux
	Plus de 20 m ² .	Permis de construire	Permis de construire	Permis de construire
Construction nouvelle (garage, véranda, terrasse, barbecue, chalet, yourte)	>= 5 m ²	Aucune formalité	Déclaration Préalable de travaux	Aucune formalité
	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ² .	Déclaration	Préalable	de travaux
	Au delà de 20 m ²	Permis	de	construire
Abri de jardin (y compris à monter soi-même)	>= 5 m ²	Aucune formalité	Déclaration Préalable de travaux	Aucune formalité
	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ² .	Déclaration	Préalable	de travaux
	Au delà de 20 m ²	Permis	de	construire
Clôture	Palissade, grillage ...	Aucune formalité	Déclaration de	Préalable travaux
	Mur < 2 m	Aucune formalité	Déclaration Préalable de Travaux	Aucune formalité
	Mur >=2 m	Déclaration	Préalable	de travaux

	Nature des travaux ou des constructions	Autorisations nécessaires ou non		
		Hors secteur protégé	En site classé	En site Inscrit
Éolienne	Moins de 12 m de hauteur.	Aucune formalité	Déclaration Préalable de Travaux	Aucune formalité
Photovoltaïque	Au sol : P<3 kw et H < 1,80 m	Aucune formalité	Déclaration Préalable de travaux	Aucune formalité
	Au sol : P<3 kw et <= 250 kw	Déclaration	Préalable	de travaux
	Au sol >= 3 kw et <= 250 kw (quelle que soit la hauteur)	Déclaration P de Travaux	Permis de construire	Déclaration Préalable de travaux
	sur le toit	Déclaration	Préalable	de travaux
Habitation légère de loisir (mobile-home, caravane)	Plus de 35 m ² de surface de plancher.	Autorisé	Interdit	Interdit
	Jusqu'à 35 m ² de surface de plancher			
Piscine extérieure	Bassin <= 10 m ²	Aucune formalité	Déclaration Préalable de travaux	Aucune formalité
	Bassin > 10 et < =100 m ² et si couverture de moins de 1,80 m de hauteur.	Déclaration	Préalable	de travaux